

pas encore été prises. En attendant on assure qu'il y a un Traité sur le tapis entre l'Espagne & la République pour reformer & éclaircir celui du Commerce réciproque, comme le moyen le plus efficace pour prévenir les abus qui se sont glissés dans la navigation des deux Nations tant en Europe qu'aux Indes. Quoiqu'il en soit, le Marquis de St. Gilles, confere souvent avec les Députés de l'Etat, & l'on attend avec impatience la réponse de la Cour à la résolution qui lui a été remise il y a déjà du tems concernant les affaires de l'Amérique.

Les autres Ministres Etrangers ont de pareilles conférences avec ceux de la République. Celui d'Angleterre leur a communiqué la Convention conclue en dernier lieu à Madrid & ratifiée à Londres; & le Comte d'Uhefeld, Ambassadeur de l'Empereur, leur a fait de nouvelles propositions touchant l'emprunt de quelques millions pour le service de S. M. Imp.

V. *Pays-Bas*. Sur des plaintes portées par les corps des Métiers, Fabricateurs & autres, de la décadence du commerce en général, & de leurs manufactures en particulier, le Gouvernement leur a ordonné de dresser un état de la présente situation de ces Manufactures & Fabriques, & d'y joindre les raisons de leur décadence avec les moyens qu'ils jugeront les plus convenables pour les redresser, la Cour promettant d'apporter de sa part tous les remèdes nécessaires afin de faire fleurir le commerce le plus qu'il sera possible. On travaille par conséquent aux mémoires pour être présentés à ce sujet, & qui pourrout bien être suivis de quelques Reglemens avantageux qu'on a lieu d'espérer de la bonté & de la sagesse du présent Gouvernement.

L'Acte de consentement des Villes de *Louvain, Bruxelles & Anvers* pour les trois millions de florins